

Transport a la demande pour les jeunes

un nouveau service !



Transport a la demande pour les jeunes

Les vacances scolaires arrivent :le transport à la demande propose un nouveau service !

Vous habitez sur le territoire de la Lomagne Gersoise et vous avez 10 ans ou plus - ou avez un enfant de 10 ans ou plus ?

La transport à la demande de la Lomagne Gersoise vous permet désormais de vous rendre les mercredi après-midi sur les communes de Fleurance et Lectoure avec une prise en charge et un retour directement à votre domicile (arrivée autour de 13h à Lectoure et Fleurance, pour un retour de ces communes autour de 18h).

Pour en bénéficier, il suffit de réserver son trajet la veille avant 16h au 0 805 608 100, le prestataire « Cars Teyssié » s'occupant des trajets.

Les horaires sont calés pour vous permettre également, si vous le souhaitez, de rejoindre Auch en correspondance avec le bus régional via la ligne liO n°932 :

- à Lectoure, dépôt du TAD à l'arrêt liO Gambetta à 13h.

- à Fleurance, dépôts du TAD à l'arrêt liO Coubertin à 13h20.

- Arrivée en bus à Auch à 13h50.

- Départ d'Auch impératif avec le bus de 17h30 pour un retour à Fleurance à 18h et Lectoure à 18h20, le TAD assurant le trajet retour jusqu'au domicile.

- Tarif (correspondance bus liO inclus) : 2 € le trajet / 4 € l'aller-retour (le ticket TAD ouvre droit à l'accès par correspondance au bus liO sans surcoût pour l'usager)

Retrouvez toutes les infos sur le service de TAD en ligne sur notre site : www.lomagne-gersoise.com/Transport-a-la-demande

Berrac Village Gersois – BRUGNENS – Cadeilhan – CASTELNAU-D'ARBIEU – CASTERA-LECTOUROIS – Commune de Castet-Arrouy – Céran – CEZAN – Commune de Flamarens – Ville de Fleurance – GAVARRET-SUR-AULOUSTE – GIMBREDE – GOUTZ – LAGARDE-FIMARCON – LALANNE – Lamothe-Goas – Larroque-Engalin – LA SAUVETAT – La Romieu – Ville de Lectoure – MARSOLAN – MAS-D'AUVIGNON – Mairie de Miradoux – MIRAMONT-LATOURE – MONTESTRUC-SUR-GERS – Village de Pauilhac / Gers – PERGAIN-TAILLAC – PEYRECAVE – PIS – PLIEUX – POUY-ROQUELAURE – PRECHAC – PUYSEGUR – Mairie de Réjaumont - Gers – SAINT-AVIT-FRANDAT – SAINTE-MERE – SAINTE-RADEGONDE – SAINT-MARTIN DE GOYNE – SAINT-MEZARD – SEMPESSERRE – TAYBOSC – Village de Terraube – URDENS.